

Vous êtes adhérents à l'AAB ?

Pourquoi ne pas vous engager dans la gouvernance de votre association en devenant administrateur ?

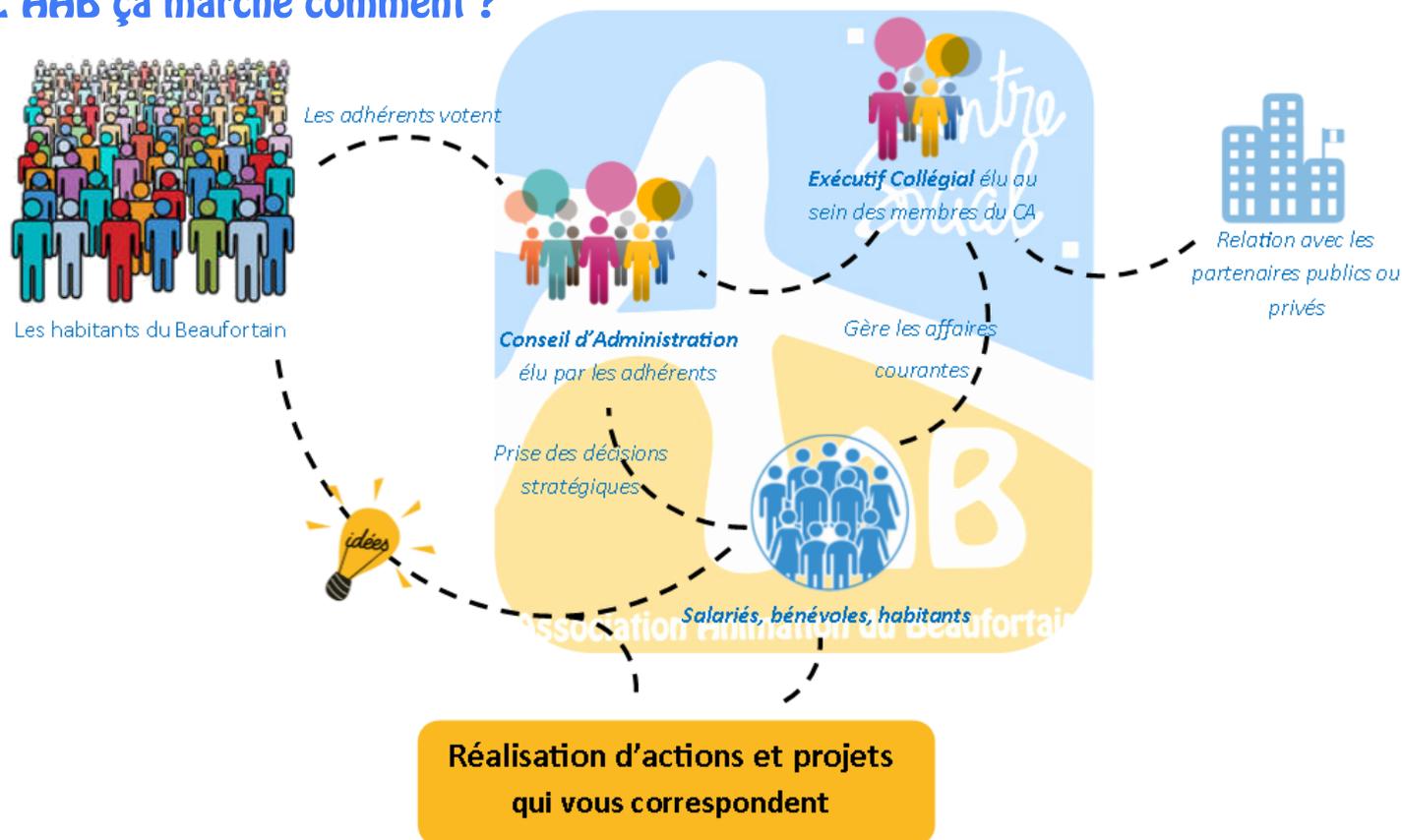
Administrateur c'est quoi ?

-  C'est participer aux décisions stratégiques de l'association.
-  C'est participer à l'élaboration et à la réalisation d'actions sur le territoire.
-  C'est faire entendre sa voix.
-  C'est représenter l'association auprès des élus et des partenaires.

Ça demande quel engagement ?

-  Je participe à 4 Conseils d'Administration par an.
-  Je consulte mes mails régulièrement pour être au courant de la vie de l'association.
-  Je peux m'engager pour suivre des actions de terrain aux cotés des salariés et bénévoles.
-  Je peux m'engager dans l'exécutif collégial pour participer aux décisions courantes de l'association aux cotés de la direction.

L'AAB ça marche comment ?



Si vous avez envie de vous engager ou d'en savoir un peu plus, n'hésitez pas à venir vers nous, que nous puissions échanger ensemble.